



DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2024/11

COMMUNE D'ISSEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 5
« Institutions et vie politique »

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2024 à 20h30

SOUS-DOMAINE : 5.7
« Intercommunalité »

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

OBJET :
Avenant n°1 de la convention DR mobile CCCLA

Présents : Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Stéphane SAOUMA, Régine SEJALON, Myriam MECHRAOU, Christophe BRUNEL
Formant la majorité des membres en exercice.

Le nombre de conseillers Municipaux en service est de : 11

Absent / excusé : Axelle FOUGA (pouvoir à M. DE RIVOYRE), Pierre DELPERIE (pouvoir à M. DAUVIN) Jacques CUNG (pouvoir à M. BRUNEL), Sabrina MAHIEU

Secrétaire : Régine SEJALON

CONVOCATION C.M. EN DATE DU :
09/04/2024

VU la délibération n°2023/16 en date du 13 avril 2023 portant adhésion au service commun pour la gestion des dispositifs de recueil mobiles des demandes de cartes nationales d'identités et de passeports,

AFFICHAGE EN DATE DU :
16/04/2024

VU la délibération n°2024-044 en date du 13 mars 2024 de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois portant avenant n°1 à la convention de mise en place d'un service commun pour la gestion d'un dispositif de recueil mobile des demandes de cartes nationales d'identités et de passeports,

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU :
16/04/2024

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de prendre un avenant n°1 à la convention de mise en place d'un service commun pour la gestion d'un dispositif de recueil mobile des demandes de cartes nationales d'identités et de passeports suite à la demande d'adhésion de la commune de SOUPEX, à la demande d'augmentation du temps de mise à disposition du dispositif par la commune de SALLES-SUR-L'HERS et suite à la modification du mode de répartition de la dotation titres sécurisés émanant de l'Etat.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

CERTIFIEE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de mise en place du service commun pour la gestion des dispositifs de recueil mobiles des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

PAR PUBLICATION LE :

CHARGE Monsieur le Maire de finaliser cet accord et de signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

PAR DELEGATION LE :
(signature)
Prénom NOM

ADOpte À L'UNANIMITE ;
VOTE CONTRE : 0.....
S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 15 avril 2024

Le secrétaire de séance
Régine SEJALON



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON

AGEDI	Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 16/04/2024	
011-211101753-20240415-DE_2024_011-DE	